PAPI va nous sauver des eaux! (VAV 166 – juin 2019)

Vous ne connaissez peut-être pas le projet de restauration biologique et de lutte contre les inondations de l'Yvette car, à part l'ASEVI (VAV n°141 de mars 2013), on ne vous en a pas parlé. Pour cause, l'étude du premier tronçon, entre la confluence du Vaularon (Bures sur Yvette) et la prise d'eau de la Boële (Villebon), initiée par le SIAHVY en 2011, n'a pas généré le moindre projet de réalisation sur Villebon. Seul, aujourd'hui, 1,5 km sur les 6,9 km de ce tronçon font l'objet de travaux et vont permettre de renaturer une zone humide de 2 ha dans le campus universitaire... Et pendant ce temps, l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols s'accélèrent. Cependant, vous qui avez été touchés par les inondations de 2016 ou 2018, gardez l'espoir car un PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) sur le bassin Orge-Yvette a été signé le 13 novembre 2018. Pour l'instant ce n'est qu'un PAPI d'intention sur 3 ans (2019-2021) subventionné par l'Etat. Il vise à «améliorer la connaissance et la conscience du risque inondation sur le territoire mais aussi à réduire la vulnérabilité et favoriser la résilience. Les conclusions du PAPI d'intention permettront d'élaborer une stratégie pour définir, estimer et justifier un programme de travaux dans le cadre d'un futur PAPI complet. C'est une démarche globale et cohérente, mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire dans le cadre d'un comité de concertation ». l'ASEVI et le collectif des associations de la vallée de l'Yvette qu'elle anime, sont mobilisés pour participer à cette concertation et ont déjà fait plusieurs propositions notamment concernant la maîtrise des eaux de ruissellement tant urbaines que rurales ainsi que sur des mesures de protection. N'hésitez pas à venir vous informer ou débattre du contenu et de l'évolution de ce PAPI avec nous.

Est paru : une autre façon de découvrir notre département en parcourant ses villes et villages sous les regards diversifiés des associations environnementales adhérentes à Essonne Nature Environnement qui ont contribué à l'élaboration de l'ouvrage, soutenu par le Conseil Départemental. Vendu auprès de l'ASEVI aux prix de 15 €.

